



Assemblée générale

Distr. générale
28 août 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 24 a) de l'ordre du jour provisoire*

Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : moteurs et déclencheurs de systèmes agroalimentaires durables

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Dans le présent rapport, le Secrétaire général explique comment la transformation des systèmes agroalimentaires peut permettre de progresser simultanément dans la réalisation de plusieurs cibles des objectifs de développement durable, afin de permettre l'accès à une alimentation saine et nutritive, de réduire l'impact sur l'environnement, d'accroître la résilience aux conflits et aux chocs climatiques et économiques, de préserver et de gérer durablement la diversité biologique et les écosystèmes, et de contribuer à la paix et à la sécurité.

Le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 et des cibles connexes en matière d'agriculture durable, de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que sur les principaux moteurs et enjeux pour l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture. À partir de la littérature la plus récente, le rapport présente les principales menaces, difficultés et tendances émergentes de manière à déterminer les opportunités stratégiques qui permettront aux systèmes agroalimentaires de jouer leur rôle dans l'accélération des progrès du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

Le présent rapport complète le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2023*, intitulé « Vers un plan de sauvetage pour les peuples et la planète », et le *Rapport mondial sur le développement durable 2023*.

* [A/78/150](#).

** Le présent rapport a été soumis pour traitement après la date limite pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du bureau auteur.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 77/186 sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dix-huitième session, un rapport concret sur l'application de cette résolution. En conséquence, le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis et trace les pistes de transformation suivantes : innovation institutionnelle pour un soutien intégré aux politiques alimentaires et agricoles ; moyens de trouver des compromis, d'améliorer la durabilité de l'agriculture et de gérer les ressources et les écosystèmes à tous les niveaux ; et moyens de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux chocs, aux conflits et aux crises.

2. Établi à partir de contributions provenant du système des Nations Unies, le présent rapport tire parti de la littérature existante et des résultats de discussions pertinentes, notamment le *Rapport mondial sur le développement durable 2023* et le forum politique de haut niveau pour le développement durable.

II. Vue d'ensemble

3. Plus lents que prévu, les progrès en matière d'agriculture durable, de sécurité alimentaire et de nutrition se heurtent désormais à des défis mondiaux sans précédent. La fragile reprise après la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a été perturbée par la guerre en Ukraine, qui a amplifié les crises alimentaires, énergétiques et financières multidimensionnelles et a ralenti les progrès en matière de développement humain et durable.

4. Pour tenir leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable, les systèmes agroalimentaires doivent répondre à l'augmentation de la demande d'aliments nutritifs, exercer une pression moindre sur les ressources naturelles, produire moins d'émissions de gaz à effet de serre et de déchets alimentaires, associer les différents secteurs et parties prenantes, y compris la société civile, les peuples autochtones, les jeunes et le secteur privé, mieux résister aux changements climatiques et offrir des possibilités d'emploi et des moyens de subsistance décents, équitables et tenant compte des questions de genre. Le défi est d'autant plus grand que les systèmes financiers sont affaiblis et que la marge de manœuvre budgétaire est limitée.

5. Le statu quo n'est plus envisageable¹. Seul un changement en profondeur permettra d'atteindre les objectifs de développement durable. Des systèmes agroalimentaires plus durables, inclusifs et équitables sont nécessaires pour atteindre les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ce qui suppose une meilleure compréhension des nombreuses tendances interconnectées qui influencent l'alimentation et l'agriculture. Il est primordial de déterminer les leviers stratégiques et les facteurs qui permettront de déclencher une transformation à grande échelle.

¹ FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : tendances et défis* (Rome, 2017).

III. Réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 et des objectifs connexes : progrès, moteurs et enjeux

A. Sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable dans le monde

6. Mesurée en fonction de la prévalence de la sous-alimentation, la faim dans le monde n'a guère évolué entre 2021 et 2022, touchant environ 9,2 % de la population mondiale, soit nettement plus que les 7,9 % enregistrés en 2019, avant la pandémie. Entre 691 et 783 millions de personnes dans le monde auraient souffert de la faim chronique en 2022. Si l'on retient la fourchette moyenne (environ 735 millions), la faim a frappé quelque 122 millions de personnes de plus en 2022 qu'en 2019².

7. La reprise économique qui a suivi la pandémie a ralenti en 2022 par rapport à 2021. Amplifiée par les répercussions de la guerre en Ukraine, la hausse des prix des denrées alimentaires, des intrants agricoles et de l'énergie a miné la reprise de l'emploi et les revenus des personnes les plus vulnérables, faisant obstacle au recul de la faim. Des progrès ont été accomplis dans la réduction de la faim dans la plupart des sous-régions d'Asie et d'Amérique latine, mais la faim progresse toujours en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes et dans toutes les sous-régions d'Afrique. En Afrique, près de 20 % de la population souffrent de la faim³.

8. En 2022, la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave à l'échelle mondiale est restée inchangée pour une deuxième année consécutive, après une forte augmentation entre 2019 et 2020. Quelque 29,6 % de la population mondiale, soit 2,4 milliards de personnes, souffraient d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2022, soit 391 millions de plus qu'en 2019, avec un nombre relativement plus élevé de femmes et d'habitants des zones rurales privés d'accès à une nourriture sûre, nutritive et suffisante tout au long de l'année⁴.

9. Plus de 148 millions d'enfants de moins de 5 ans (22,3 %) souffraient d'un retard de croissance, 45 millions (6,8 %) d'émaciation et 37 millions (5,7 %) de surpoids. Malgré des progrès constants dans la promotion de l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie et dans la réduction des retards de croissance chez les enfants de moins de 5 ans, le monde n'est toujours pas en voie d'atteindre les cibles de l'objectif de développement durable n° 2. Le taux de surpoids chez les enfants a peu évolué et la prévalence de l'émaciation est plus de deux fois supérieure à l'objectif fixé pour 2030. Dans le monde, le taux d'insuffisance pondérale à la naissance n'a pas évolué de manière significative au cours des deux dernières décennies – la prévalence était de 16,6 % en 2000, contre 14,7 % en 2020 – et aucune région n'est en passe d'atteindre l'objectif fixé pour 2030. Les lacunes en matière de données entravent le suivi mondial de l'insuffisance pondérale à la naissance, car près d'un nouveau-né sur trois n'a pas été pesé à la naissance en 2020.

10. En 2021, plus de 3,1 milliards de personnes, soit 42 % de la population mondiale, n'avaient pas les moyens de s'offrir un régime alimentaire sain en raison de la hausse du coût de ce régime et de la baisse du revenu disponible. Cela représente 134 millions de personnes de plus qu'en 2019, bien que le nombre de personnes dans l'incapacité de s'offrir une alimentation saine ait en fait diminué de 52 millions entre

² Voir FAO et al., *The State of Food Security and Nutrition in the World 2023* (résumé en français sous le titre « Résumé de L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023 »). *Urbanization, agrifood systems transformation and healthy diets across the rural–urban continuum*. (Rome, 2023).

³ Ibid.

⁴ Ibid.

2020 et 2021⁵. En 2022, environ 258 millions de personnes à travers 58 pays ou territoires pour lesquels il existe des preuves consensuelles ont été confrontées à une insécurité alimentaire aiguë en phase de crise ou pire (Cadre intégré classification de la sécurité alimentaire, phases 3 à 5)⁶.

11. Selon les estimations, près de 670 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté dans le monde, soit environ 8 % de la population mondiale⁷. Plus de 80 % des personnes extrêmement pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales, où environ 45 % des résidents sont modérément ou gravement pauvres, contre 16 % des résidents urbains. Cela représente plus de 1,3 milliard de personnes qui, malgré leur rôle clé dans la production alimentaire mondiale, n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture et d'autres produits de première nécessité⁸. La plupart sont des exploitants familiaux, des agriculteurs de subsistance et des travailleurs agricoles, parmi lesquels figurent les pêcheurs, les pasteurs et les personnes tributaires des forêts. Près des deux tiers d'entre eux travaillent dans l'agriculture à petite échelle, où les taux de pauvreté sont plus de quatre fois supérieurs à ceux des travailleurs non agricoles⁹. En raison des risques environnementaux et climatiques, les pauvres en milieu rural sont plus vulnérables aux chocs qui affectent leurs moyens de subsistance, aux cycles de perte d'actifs, à l'endettement et à la privation.

12. Les zones rurales abritent une part disproportionnée de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle. Cette situation s'est encore aggravée avec l'apparition de la COVID-19¹⁰, qui a exacerbé les conditions des populations rurales pauvres et vulnérables, dont beaucoup dépendent de la mobilité, des travailleurs saisonniers et migrants, et des envois de fonds¹¹. Plusieurs crises ont contrarié les progrès en matière de réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays à faible revenu où plus de la moitié de la population active travaille dans le secteur de l'agriculture¹². Dans le monde, plus d'un travailleur sur quatre, parmi lesquels un grand nombre de femmes, se consacre à l'agriculture, le plus souvent en tant qu'indépendant ou en tant que travailleur familial collaborant à l'entreprise familiale. Les travailleurs des zones rurales sont deux fois plus susceptibles d'occuper un emploi informel que ceux des zones urbaines ; dans le secteur de l'agriculture, 93,6 % des travailleurs et travailleuses occupent un emploi informel¹³.

⁵ Ibid.

⁶ Voir Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires, *Global Report on Food Crises 2023* (Rome, 2023) (résumé en français sous le titre « Rapport mondial sur les crises alimentaires 2023 »).

⁷ Voir Organisation des Nations Unies, *Point sur les objectifs de développement durable 2023* (New York, 2023).

⁸ Andrés Castañeda et al., « A new profile of the global poor », *World Development*, vol. 101 (janvier 2018).

⁹ Sur la base d'un seuil de pauvreté inférieur à 2,15 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat de 2017. Quinze autres pour cent de la population mondiale vivent en dessous du seuil de pauvreté de 3,65 dollars, qui correspond davantage aux seuils de pauvreté des pays à revenu intermédiaire inférieur. Voir Marta Schoch et al., « Half of the global population lives on less than US\$6.85 per person per day », blog de la Banque mondiale, 8 décembre 2022.

¹⁰ Voir Banque mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée : Revers de fortune* (Washington, 2020).

¹¹ Voir Carolina Sánchez-Páramo, « The new poor are different: Who they are and why it matters », blog de la Banque mondiale, 13 août 2020.

¹² Voir Organisation internationale du Travail (OIT), *Faire avancer la justice sociale et le travail décent dans les économies rurales* (Genève, 2022).

¹³ Voir OIT, *Femmes et hommes dans l'économie informelle : un tableau statistique* (Genève, 2018).

13. Les jeunes (15 à 24 ans) représentent 1,2 milliard de personnes, soit 16 % de la population mondiale, et leur nombre devrait augmenter de 7 % d'ici à 2030¹⁴. Au niveau mondial, les jeunes sont trois fois plus susceptibles que les adultes d'être au chômage, une situation exacerbée par la pandémie. Depuis 2016, le travail des enfants dans l'agriculture a augmenté et représente désormais 70 % de l'ensemble du travail des enfants à l'échelle mondiale, soit 112 millions de garçons et de filles.

14. Alors que l'emploi dans la production agricole primaire a progressivement diminué, tant pour les hommes que pour les femmes, en 2019, plus de 1,2 milliard de personnes étaient employées dans des systèmes agroalimentaires et 3,8 milliards vivaient dans des ménages dont les moyens de subsistance étaient liés à des systèmes agroalimentaires¹⁵. Au niveau mondial, 36 % des femmes actives et 38 % des hommes actifs travaillaient dans le secteur agroalimentaire. En Afrique subsaharienne, ces taux étaient de 66 % pour les femmes et de 60 % pour les hommes, et en Asie du Sud, ils étaient de 71 % pour les femmes et de 47 % pour les hommes. Les systèmes agroalimentaires sont une source majeure d'emploi pour les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans¹⁶.

15. La proportion d'hommes propriétaires fonciers est au moins deux fois supérieure à celle des femmes dans près de la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles et seul un tiers des pays disposent d'un niveau élevé ou très élevé de protection juridique des droits fonciers des femmes. Les inégalités et la discrimination fondées sur genre sont à l'origine d'un écart de productivité de 24 % et d'un écart de salaire de près de 20 % entre les femmes et les hommes dans les emplois liés au système agroalimentaire¹⁷.

16. La croissance de la productivité agricole ralentit. Les dix dernières années ont été marquées par un ralentissement de la croissance des rendements de la plupart des cultures, la croissance de la productivité agricole mondiale ayant été ramenée à 1,2 % par an. Cette moyenne cache des variations : les économies à revenu intermédiaire qui ont investi dans leur secteur agricole et dans les systèmes de recherche et d'innovation continuent d'augmenter leur productivité ; les économies avancées enregistrent un ralentissement en raison du manque de possibilités, de la réduction des investissements dans la recherche et le développement publics au cours des dernières décennies, des changements climatiques et de la réorientation des politiques vers des objectifs autres que la productivité ; et les pays à faible revenu dont les investissements et les capacités sont insuffisants et qui ont été confrontés à des chocs climatiques répétés enregistrent une croissance lente, voire nulle. Dans de nombreux cas, les pauvres n'ont qu'un accès limité aux investissements dans l'innovation. Il est nécessaire d'augmenter durablement la productivité agricole tout en remédiant aux déséquilibres internationaux et nationaux de la productivité et en réduisant au minimum la pression sur la nature.

17. L'absence de progrès en matière de durabilité environnementale suscite également des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Par exemple, même si le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal reconnaît la contribution de la diversité biologique aux systèmes alimentaires durables et l'impact des systèmes agroalimentaires sur la diversité biologique¹⁸, cette dernière s'appauvrit à un rythme sans précédent, que ce soit au niveau des gènes, des espèces

¹⁴ Voir Département des affaires économiques et sociales, « International Youth Day: ten key messages », 12 août 2019.

¹⁵ B. Davis et al., « Estimating global and country-level employment in agrifood systems », Série de documents de travail de la FAO sur la statistique, n° 23/34 (Rome, 2023).

¹⁶ Voir FAO, *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires* (Rome, 2023).

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Voir www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf.

ou des écosystèmes. Il ressort des données relatives à la conservation des ressources génétiques animales et au risque d'extinction des races de bétail que la diversité génétique des animaux d'élevage et des animaux domestiques est loin d'être maintenue et que la diversité génétique des cultures agricoles s'est considérablement amoindrie.

18. La durabilité environnementale des ressources marines est également menacée, notamment par la pêche illégale. Plus d'un tiers (35,4 %) des stocks halieutiques mondiaux étaient surexploités en 2019, mais le taux de déclin a récemment ralenti et le nombre de stocks biologiquement durables a augmenté¹⁹.

19. La superficie du couvert forestier mondial diminue encore, mais légèrement moins rapidement. L'expansion de l'agriculture est à l'origine de près de 90 % de la déforestation mondiale : 49,6 % des terres déboisées sont utilisées pour les cultures et 38,5 % pour le pâturage du bétail²⁰. Des progrès ont été enregistrés dans la gestion durable des forêts, avec une augmentation des zones forestières certifiées, y compris de la proportion de forêts faisant l'objet de plans de gestion et situées dans des zones protégées.

20. Plus de trois milliards de personnes vivent dans des zones agricoles où les niveaux de pénurie d'eau sont élevés ou très élevés, avec de graves conséquences sur la santé et l'assainissement. Quelque 1,81 milliard de personnes sont directement exposées aux inondations, qui constituent un risque important pour leur vie et leurs moyens de subsistance. L'agriculture représentait 72 % des prélèvements totaux d'eau douce en 2020. Il est probable que les changements climatiques augmenteront les niveaux de stress hydrique, avec des répercussions directes sur les systèmes agroalimentaires, la planète et la santé et le bien-être des populations²¹.

21. Les systèmes agroalimentaires sont responsables d'un tiers des émissions totales de gaz à effet de serre dues aux changements d'affectation des terres et aux processus de préproduction et de postproduction²². Dans le même temps, l'agriculture est très vulnérable aux effets des catastrophes et des changements climatiques.

B. Avenir de l'alimentation et de l'agriculture : moteurs et enjeux

22. L'aggravation de la faim, de l'insécurité alimentaire aiguë et de la malnutrition est le résultat des effets conjugués des conflits, de la variabilité climatique, des conditions météorologiques extrêmes, des contraintes liées aux ressources, des difficultés économiques et de l'instabilité sociale et politique²³. Des conditions sous-jacentes, telles que la pauvreté et l'inégalité, parfois sous-tendues par des politiques défavorables, entravent la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

23. Les facteurs socioéconomiques et environnementaux influencent fortement le fonctionnement et les résultats des systèmes agroalimentaires²⁴. Sur le plan

¹⁹ Voir Organisation des Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022* (New York, 2022).

²⁰ Ibid.

²¹ Voir FAO, *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde 2021 – Des systèmes au bord de la rupture* (Rome, 2022).

²² Voir FAO, *Greenhouse gas emissions from agrifood systems: Global, regional and country trends, 2000-2020* (Rome, 2022).

²³ Voir Conseil de la FAO, « Défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes : conflits et guerres en Ukraine et dans d'autres pays, ralentissements et fléchissements, et changement climatique » (Rome, 2023).

²⁴ Voir FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Moteurs et déclencheurs de transformation* (Rome, 2022).

macroéconomique, les espoirs d'une reprise économique soutenue en 2022 ont été contrariés par les perturbations liées à la guerre en Ukraine, à la politique monétaire anti-inflationniste et à la détérioration des marchés financiers. La croissance mondiale devrait connaître un ralentissement et passer de 3,1 % en 2022 à 2,3 % en 2023²⁵.

24. L'endettement limite la capacité des pays à revenu moyen et faible à mettre en place des filets de sécurité en cas de chocs futurs et à investir dans la transformation des systèmes agroalimentaires. Dans de nombreux pays, l'endettement élevé lié à la crise des comptes extérieurs et à la dépréciation de la monnaie entraîne une augmentation du coût des importations alimentaires.

25. La guerre en Ukraine a déclenché une grave crise du coût de la vie avec des répercussions sur un marché des carburants, des engrais et les produits alimentaires de base très concentré²⁶. En 2020, la Fédération de Russie et l'Ukraine représentaient plus de 50 % des importations de blé de 15 pays africains et plus de 70 % des importations de blé de 6 pays africains. Les cours internationaux des produits de base ont diminué, mais restent supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie²⁷. Les pays en situation de crise alimentaire sont particulièrement exposés à la volatilité des marchés des produits de base, car nombre d'entre eux sont des pays à faible revenu importateurs nets de denrées alimentaires.

26. En 2022, les crises alimentaires restaient essentiellement dues à des conflits, à l'insécurité, à des conditions météorologiques extrêmes et à des chocs économiques, y compris les effets socioéconomiques persistants de la pandémie de COVID-19. La fragilité structurelle des systèmes alimentaires et la nature prolongée des chocs ont ralenti la reprise. Le nombre de conflits (y compris la violence étatique, la violence non étatique et la violence unilatérale) est passé de 121 en 2000 à 170 en 2021²⁸. Les conflits et l'insécurité figuraient parmi les causes principales de l'insécurité alimentaire aiguë dans les dix crises alimentaires les plus graves : Afghanistan, Éthiopie, Myanmar, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, République démocratique du Congo, Soudan, Ukraine et Yémen. En raison des conflits, environ 117,1 millions de personnes dans 19 pays ont connu une situation de crise ou d'insécurité alimentaire plus grave (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, phases 3 à 5). Les populations de quatre de ces pays étaient exposées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire (phase 5)²⁹.

27. Les déplacements sont un moteur et une conséquence de l'insécurité alimentaire. Les personnes qui fuient les conflits et les catastrophes perdent leurs moyens de subsistance et leur accès à des aliments sains, à l'eau et à d'autres besoins fondamentaux, et sont confrontées à des difficultés d'accès à la création de revenus, aux soins de santé et aux services, ce qui les expose encore davantage à l'insécurité alimentaire. Fin 2022, le nombre de personnes déplacées de force s'élevait à 108,4 millions, soit 14 millions de plus que fin 2021³⁰. Fin 2022, près de 53,2 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de 25 pays et territoires en crise alimentaire³¹. En 2022, environ 19,7 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile à ont été accueillis dans 55 pays et territoires en crise alimentaire, où les conflits,

²⁵ Voir Organisation des Nations Unies, « World Economic Situation and Prospects as of mid-2023 » (New York, 2023).

²⁶ Voir Nations Unies, *Brief No. 1: Global Impact of war in Ukraine on food, energy and finance systems* (New York, 2022).

²⁷ Voir <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr>.

²⁸ Voir <https://ucdp.uu.se/>.

²⁹ Yémen, Haïti, Nigéria et Burkina Faso.

³⁰ Voir <https://www.unhcr.org/fr/en-bref/qui-nous-sommes/apercu-statistique>.

³¹ Voir Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires, *Global Report on Food Crises 2023* (Rome, 2023).

l'insécurité, la pandémie, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les conditions météorologiques extrêmes ont aggravé leurs besoins humanitaires³².

28. Peu de facteurs sont aussi cruciaux que la dynamique des populations. D'ici à 2050, la population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards d'habitants, et la proportion de personnes vivant dans des zones urbaines devrait passer de 56 % à près de 70 %³³. L'augmentation de la population en Afrique exercera une pression sur les marchés alimentaires à tous les niveaux. Les régions et populations rurales et urbaines deviennent de moins en moins démarquées et de plus en plus interdépendantes. La population mondiale vieillit, ce qui atténue l'augmentation de la demande alimentaire mais influe également sur le marché du travail et sur l'âge moyen des agriculteurs.

29. La production, le contrôle, l'utilisation et la détention généralisés de données ouvrent la voie à des technologies et à des prises de décision innovantes en temps réel dans l'agriculture, mais suscitent également des inquiétudes quant au fait que quelques acteurs en sont venus à dominer de larges parts du marché et que les plateformes de mégadonnées sont en mesure d'accumuler des quantités extraordinaires d'informations sur le comportement et les préférences des consommateurs³⁴. La concentration des marchés des intrants et des extrants affecte également la résilience et l'équité des systèmes agroalimentaires. En effet, la concentration des marchés augmente, les marges se multiplient dans de nombreux secteurs et économies, et les comportements de recherche de rente dominant au sommet de la chaîne alimentaire industrielle³⁵.

30. Les changements non durables d'affectation des terres au profit de l'agriculture empiètent sur les forêts, ce qui entraîne une dégradation des écosystèmes, une diminution de la résistance aux antimicrobiens et l'augmentation de la manipulation à risque de produits animaux, ce qui accroît le risque d'épidémies et de zoonoses. Des liens ont été établis entre la transmission de zoonoses et les choix et les pratiques non durables et la dégradation des écosystèmes³⁶.

31. En 2022, des phénomènes météorologiques extrêmes récurrents et prolongés ont fragilisé la résilience, avec de graves sécheresses dans la Corne de l'Afrique, des inondations dévastatrices au Pakistan, et des cyclones et des sécheresses en Afrique australe. Le terrible tremblement de terre qui a frappé la Türkiye et la République arabe syrienne en février 2023 a causé des pertes et des dommages estimés à 6,4 milliards de dollars dans le secteur agricole, faisant baisser la production alimentaire dans la région et déclenchant des déplacements internes et de l'inflation³⁷.

32. La multiplication des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes a exposé des millions de personnes à une insécurité alimentaire aiguë et à une moindre sécurité hydrique³⁸. En 2021, les catastrophes météorologiques ont provoqué le déplacement de 22,3 millions de personnes à travers le monde, ce qui en fait l'une

³² Ibid.

³³ Voir Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *World Population Prospects 2022*, édition en ligne, scénario médian 2022-2100 ; et *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*, édition en ligne.

³⁴ Voir [CEB/2019/1/Add.2](#).

³⁵ Voir CNUCED, *Trade and Development Report 2018* (New York, 2018).

³⁶ Voir Programme des Nations Unies pour l'environnement et International Livestock Research Institute, *Prévenir de prochaines pandémies : les zoonoses et comment briser la chaîne de transmission* (Nairobi, 2020).

³⁷ Voir Réseau d'information sur la sécurité alimentaire et Réseau mondial contre les crises alimentaires, *Global Report on Food Crises 2023* (Rome, 2023).

³⁸ Voir Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change ».

des principales causes de déplacement³⁹. Les effets des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire entraîneront des déplacements de population, 216 millions de personnes risquant de migrer d'ici à 2050 en raison des changements climatiques⁴⁰.

33. D'énormes inégalités persistent au niveau des revenus, des possibilités d'emploi et de l'accès au financement, aux moyens et aux services de base, au détriment des exploitants familiaux, des personnes vulnérables, des femmes et des jeunes. Le creusement des inégalités peut éroder la cohésion sociale et aboutir à une polarisation politique et à un ralentissement de la croissance économique⁴¹. Les systèmes alimentaires inégaux pèsent de manière disproportionnée sur les femmes et les filles, les rendant plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, qui est exacerbée par les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les catastrophes⁴².

34. La pandémie a mis en évidence la dépendance des systèmes agroalimentaires à l'égard des travailleurs agricoles migrants, en particulier dans les pays à revenu élevé. Nombre d'entre eux travaillent dans le cadre d'arrangements informels ou irréguliers et se heurtent à de mauvaises conditions de logement et de travail, ainsi qu'à des risques en matière de sécurité et de santé au travail, parfois sans accès aux soins de santé ou à la protection sociale. Les mesures restreignant la circulation des personnes entraînent des pénuries de main-d'œuvre, avec des répercussions sur les chaînes de valeur agricoles, la disponibilité des denrées alimentaires et les prix du marché à l'échelle mondiale.

C. Gouvernance au service du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de manière à ne laisser personne de côté

35. Plusieurs facteurs socioéconomiques concomitants font peser de multiples menaces sur la transformation des systèmes agroalimentaires, d'où la nécessité d'approches systémiques multiniveaux et multipartites. La gouvernance au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition est donc l'une des priorités les plus urgentes du moment.

36. La poursuite des pratiques agricoles conventionnelles qui ont déjà érodé les bases des ressources naturelles et des solutions de fortune en réaction aux crises risque de ne pas suffire à satisfaire l'augmentation de la demande alimentaire et pourrait aboutir à une érosion accrue des ressources naturelles et à une aggravation de la pauvreté⁴³.

37. Les interactions entre les principales parties prenantes et les autres acteurs concernés à tous les niveaux, façonnées par les caractéristiques des environnements uniques dans lesquels ils opèrent, déterminent la mesure dans laquelle les systèmes agroalimentaires peuvent fournir des aliments accessibles, abordables, sûrs et nutritifs, générer et partager équitablement les richesses, et gérer durablement les

³⁹ Voir Observatoire des situations de déplacement interne, *Rapport mondial sur le déplacement interne 2022 : Enfants et jeunes en situation de déplacement interne* (Genève, 2022).

⁴⁰ Voir Viviane Clement et al., *Groundswell Part 2: Acting on Internal Climate Migration* (Washington, Banque mondiale, 2021).

⁴¹ Voir Fonds monétaire international, *Moniteur des finances publiques : Faire face aux inégalités* (Washington, 2017).

⁴² Voir E/CN.6/2022/3 et E/CN.6/2022/L.7.

⁴³ Voir FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Moteurs et déclencheurs de transformation* (Rome, 2022).

ressources naturelles, en augmentant la résilience et l'adaptabilité aux changements climatiques et aux chocs.

38. Les gouvernements ont tendance à traiter les questions de développement par secteur, avec une capacité souvent limitée de planification intégrée de la transformation. Dans la plupart des pays, il existe des mécanismes de coordination intersectorielle, mais leur efficacité est limitée. Les initiatives multipartites en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires nécessitent un système de gouvernance performant, avec des processus de prise de décision inclusifs à plusieurs niveaux.

39. Il est essentiel de disposer de données, d'indicateurs de suivi et de systèmes d'information adéquats pour trouver des compromis entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux et pour parvenir à une compréhension commune permettant de prendre des décisions éclairées. Cependant, il manque souvent un niveau suffisant de ventilation des données et des critères pour un ciblage plus précis et le partage des résultats.

40. Le financement nécessaire pour rendre les systèmes alimentaires durables et inclusifs fait l'objet de diverses estimations. Selon un calcul effectué dans le cadre du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, le montant nécessaire se situe entre 300 et 400 milliards de dollars d'investissements supplémentaires par an, ce qui représente moins de 0,5 % du PIB mondial⁴⁴.

41. Si le secteur privé, en particulier les agriculteurs et les petites et moyennes entreprises, constitue le principal investisseur dans les systèmes agroalimentaires, les ressources publiques n'en sont pas moins essentielles, en particulier dans les pays à faible revenu, car les financements privés sont maigres et les systèmes de crédit commercial ne sont accessibles qu'aux plus grands acteurs. Les investissements publics dans les infrastructures physiques et numériques, la vulgarisation, le développement des capacités et l'adaptation technologique sont essentiels pour attirer les investissements privés nationaux et étrangers, y compris ceux des petits exploitants agricoles et des petites et moyennes entreprises. Un financement stable à long terme, la consolidation des institutions et une plus grande responsabilisation de toutes les parties prenantes peuvent également s'avérer nécessaires pour opérer un changement en profondeur.

IV. Avenir de l'alimentation et de l'agriculture : leviers, déclencheurs et transformations

42. L'interaction entre les moteurs et les enjeux susmentionnés, les risques et les incertitudes, et les choix effectués dans le cadre des stratégies et des politiques publiques pourrait déboucher sur des avenir radicalement divergents. Les différentes voies peuvent offrir des possibilités de transformation, pour autant que l'on dispose des informations et des capacités nécessaires pour les identifier et les exploiter, et que les parties prenantes soient en mesure de trouver des compromis entre des objectifs divergents et de concilier des droits acquis et des attentes différentes, afin de tendre vers des résultats économiques, environnementaux et sociaux spécifiques. Pour éclairer la prise de décision, il est nécessaire de disposer de données multidimensionnelles innovantes permettant de déterminer les facteurs susceptibles d'accélérer, de multiplier et de faciliter l'obtention des résultats escomptés.

⁴⁴ Voir Banque mondiale, *Food Finance Architecture: Financing a Healthy, Equitable and Sustainable Food System* (2021).

43. Il ressort d'un certain nombre d'exercices de prospective menés par diverses organisations⁴⁵ que les tendances actuelles menacent la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires et pourraient conduire à une augmentation des crises alimentaires. Ces analyses mettent en évidence plusieurs leviers et déclencheurs de changement, dont l'économie et la finance, la science et les technologies novatrices, l'action individuelle et collective, la sensibilisation des consommateurs, la répartition des revenus et des richesses, les institutions et la gouvernance, et le développement des capacités⁴⁶.

A. Innovation sociale et institutionnelle en faveur d'une politique alimentaire et agricole intégrée

1. Réorienter et réformer l'aide aux producteurs agricoles pour favoriser la transformation

44. L'économie et la finance sont des leviers essentiels de transformation. Les aides publiques à l'agriculture doivent être réorientées. Au niveau mondial, les subventions à l'agriculture représentent près de 540 milliards de dollars par an, soit 15 % de la valeur totale de la production agricole. Ces subventions tendent souvent à créer des distorsions en faveur de mesures qui faussent la concurrence, sont inégalement réparties et nuisent à l'environnement et à la santé humaine⁴⁷.

45. La suppression pure et simple du soutien au secteur agricole, plutôt que sa réorientation, pourrait avoir des conséquences négatives. Dans le cas extrême où toutes les aides agricoles seraient supprimées d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre chuteraient considérablement, mais la production végétale et animale et l'emploi agricole diminueraient également⁴⁸. Dans les économies émergentes, l'emploi pourrait chuter de 2,7 %.

46. La réaffectation des aides à l'agriculture pourrait changer la donne dans la mesure où elle permettrait d'optimiser l'utilisation de ressources publiques limitées, en incitant les systèmes alimentaires à être plus productifs et à favoriser une vie saine pour tous, tout en préservant les ressources naturelles et en luttant contre les changements climatiques. Dans le même temps, le fait d'orienter le capital financier vers des technologies, des industries et des pratiques plus durables et de réformer le système financier selon des normes durables pourrait encourager l'investissement dans la transformation du système agroalimentaire⁴⁹.

⁴⁵ Voir FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Parcours alternatifs d'ici à 2050* (Rome, 2018) ; FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2021 : rendre les systèmes agroalimentaires plus résistants face aux chocs et aux situations de stress* (Rome, 2021) ; les « cinq trajectoires socioéconomiques partagées », 2017 ; Commission européenne, *Rapport de prospective stratégique 2021* (Bruxelles, 2021) ; Sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; United States National Intelligence Council, *Global Trends 2040* ; Forum économique mondial, *Shaping the Future of Global Food Systems: A Scenarios Analysis* (2017).

⁴⁶ Voir FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Moteurs et déclencheurs de transformation* (Rome, 2022) ; Organisation des Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2023* (New York, 2023).

⁴⁷ Voir FAO, PNUD et PNUE, *A Multi-Billion-Dollar Opportunity: Repurposing Agricultural Support to Transform Food Systems* (Rome, 2021) (résumé en français sous le titre « Une opportunité se chiffrant à plusieurs milliards de dollars : Réorienter le soutien au secteur agricole pour transformer les systèmes alimentaires »).

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Voir PNUE, *Driving Finance for Sustainable Food Systems* (Nairobi, 2023) ; Carlota Perez, « Unleashing a golden age after the financial collapse: Drawing lessons from history », *Environmental Innovation and Societal Transitions*, vol. 6 (2013) ; Anna Geddes et Tobias S.

47. Les envois de fonds sont également importants. Globalement, les envois de fonds et les investissements des migrants constituent une opportunité de financement du développement qui a fait preuve de résilience face aux chocs économiques et sociaux tels que la pandémie de COVID-19. Les envois de fonds et les investissements des migrants sont plus importants et plus stables que les investissements étrangers directs et l'aide publique au développement reçus par les pays à revenu faible et intermédiaire. En 2021, les envois de fonds se sont élevés à 773 milliards de dollars⁵⁰. Environ 40 % des envois de fonds sont destinés aux zones rurales, où ils représentent environ 60 % du revenu total des ménages⁵¹.

2. Incitations à la production et à la consommation durables : le rôle essentiel des consommateurs et de l'éducation

48. Les consommateurs avertis privilégient les régimes alimentaires plus sains et les aliments produits de manière durable, à condition qu'ils soient disponibles et abordables. Grâce à une combinaison de politiques coordonnées, y compris éducatives, et de changements de comportement et de mode de vie des consommateurs, il est possible de s'orienter vers des modes de consommation circulaires et durables.

49. Les achats publics de denrées alimentaires peuvent promouvoir la consommation et la production durables, faciliter l'accès des consommateurs de produits alimentaires achetés par les pouvoirs publics (ex. : les écoliers) à des régimes alimentaires sains et susciter une demande pour des systèmes agroalimentaires plus durables. Les achats publics de denrées alimentaires d'origine locale peuvent également réduire la pauvreté rurale en développant des marchés et en fournissant une source fiable de revenus aux petits exploitants agricoles, dont ils renforcent ainsi, l'accès aux marchés, les capacités et la productivité⁵².

3. Engagement social, responsabilité et action individuelle et collective

50. La mobilisation communautaire a permis des changements sociétaux d'envergure. Les incitations au renforcement de l'action collective des petites exploitations agricoles et des exploitations familiales et à l'amélioration de leurs capacités et de leur accès à l'information et aux capitaux leur permettront de réaliser des économies d'échelle et d'en tirer profit, d'accroître leur pouvoir de marché et de mieux faire entendre leur voix dans les processus de prise de décision.

51. En fournissant des services à leurs membres, en contribuant aux économies locales et en s'engageant davantage dans l'élaboration des politiques, les organisations de producteurs autonomisées⁵³ peuvent contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et à la résilience des systèmes agroalimentaires. S'agissant de la transformation des systèmes alimentaires, il est possible de changer la donne en

Schmidt, « Integrating finance into the multi-level perspective: Technology niche-finance regime interactions and financial policy interventions », *Research Policy*, vol. 49, n° 6 (2020) ; Mariana Mazzucato, « Innovation, the State and Patient Capital », *The Political Quarterly*, vol. 86 (2015).

⁵⁰ Voir Migration Policy Institute, *Global Remittances Guide*.

⁵¹ Voir <https://www.ifad.org/fr/remittances>.

⁵² Voir FAO et al., *Public food procurement for sustainable food systems and healthy diets*, volumes 1 et 2 (Rome, 2021).

⁵³ Selon le portail terminologique de la FAO, les organisations de producteurs sont des groupements de producteurs, dotés de dirigeants élus, qui fournissent divers types de services économiques et sociaux à leurs membres et les représentent dans les discussions politiques. Elles comprennent des organisations formelles et informelles de petits agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, de forestiers et de petits et moyens entrepreneurs engagés dans l'industrie agroalimentaire. Ces organisations peuvent opérer au niveau local et se regrouper en syndicats, fédérations ou organisations faitières aux niveaux national, régional et international (voir www.fao.org/faoterm/en/).

appuyant le renforcement des capacités techniques, managériales et commerciales des petits exploitants agricoles, en leur fournissant des services et en leur facilitant l'accès aux marchés. La protection des droits humains, en particulier des droits des femmes, des enfants et des communautés autochtones et locales, permet aux organisations locales de faire progresser le développement durable.

52. La protection sociale universelle influe considérablement sur l'offre de main-d'œuvre, puisqu'elle permet notamment de réduire le travail des enfants dans l'agriculture, de faciliter les liens entre les zones rurales et urbaines afin de développer d'autres sources de revenus pour les travailleurs agricoles et de permettre aux personnes âgées qui travaillent dans l'agriculture de prendre leur retraite. Si elle tient compte des questions de genre, la protection sociale peut remédier aux disparités structurelles entre les femmes et les hommes, ainsi qu'aux stéréotypes et aux rôles de genre discriminatoires.

4. Emploi et droits des travailleurs du système agroalimentaire : répartition des revenus et des richesses

53. L'amélioration de la répartition des revenus et des richesses peut contribuer à remédier aux inégalités structurelles, à réduire la pauvreté urbaine et rurale, à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et à parvenir à la croissance économique et à la stabilité macroéconomique⁵⁴. La promotion d'emplois décents dans les systèmes agroalimentaires, la diversification des activités et la création d'opportunités dans les zones rurales et périurbaines sont susceptibles d'aider les pauvres des zones rurales, y compris les jeunes ruraux⁵⁵. Les économies vertes offrent un potentiel de création d'emplois, notamment d'emplois verts et d'emplois liés à l'agriculture durable⁵⁶. Les jeunes peuvent redonner une nouvelle jeunesse au secteur agroalimentaire grâce à l'innovation et à l'adoption de nouvelles technologies, tout en étant le fer de lance de la transformation numérique⁵⁷.

54. Les interventions publiques et les mesures de protection sociale mises en place pendant la pandémie de COVID-19 ont été cruciales pour permettre aux populations de faire face à la situation, mais des inégalités profondément ancrées et des lacunes importantes subsistent⁵⁸. L'augmentation du montant et de l'efficacité des dépenses publiques consacrées aux biens publics de base tels que l'enseignement, les services de santé, la sécurité et la justice alimentaires, la sécurité sanitaire des aliments et la recherche contribuerait à prévenir la pauvreté et à contenir les inégalités⁵⁹.

B. Garantir une base de ressources naturelles durable et renforcer la résilience aux chocs, aux conflits et aux crises

55. Il est essentiel d'investir dans le développement d'une agriculture respectueuse des ressources et du climat pour préserver la base de ressources naturelles pour les générations futures. Les solutions fondées sur la nature ou les approches écosystémiques pourraient apporter environ 30 % des mesures d'atténuation rentables

⁵⁴ Voir FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Moteurs et déclencheurs de transformation* (Rome, 2022).

⁵⁵ Voir Luc Christiaensen et al., « The Future of Work in Agriculture », document de recherche politique n° 9193.

⁵⁶ Voir OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2022* (Genève, 2022).

⁵⁷ Voir FAO, *Mainstreaming Youth in FAO's Work Programme* (Rome, 2022).

⁵⁸ Voir OIT, *Rapport sur la protection sociale dans le monde 2020-2022* (Genève, 2021).

⁵⁹ Voir OIT, *Rapport sur la protection sociale dans le monde 2020-2022* (Genève, 2021) ; FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Moteurs et déclencheurs de transformation* (Rome, 2022).

nécessaires d'ici à 2030 pour stabiliser le réchauffement en deçà de 2 °C⁶⁰. La plupart des solutions fondées sur la nature sont actuellement liées à des réductions d'émissions dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et d'autres utilisations des terres.

56. Les solutions fondées sur la nature peuvent renforcer la résilience de l'agriculture et de la production alimentaire, mais aussi atténuer les changements climatiques et réorienter les investissements vers la fourniture de services écosystémiques, tels que des interventions à long terme rentables dans les domaines de la gestion de l'eau, de la restauration des sols, de la préservation de la biodiversité et de l'utilisation durable des ressources⁶¹. Lorsque les parties prenantes s'engagent, les éventuels conflits d'intérêts entre les utilisateurs des ressources peuvent être soupesés au regard de la qualité et la durabilité de l'écosystème. Ces processus transdisciplinaires cherchent à optimiser les flux d'informations et à mettre à profit les connaissances des utilisateurs des ressources, facilitant ainsi la recherche de solutions et réduisant au minimum les compromis⁶².

57. La protection sociale a contribué à améliorer la gestion des ressources naturelles, à faciliter l'accès aux pratiques d'adaptation aux changements climatiques dans l'agriculture et à réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires. Dans certains pays, les programmes de travaux publics ont contribué à soutenir la conservation des sols, à développer les infrastructures d'irrigation, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à encourager le reboisement⁶³. Lorsqu'elle est associée à un appui à la production, la protection sociale contribue également à rendre les régimes alimentaires plus sains plus abordables pour les populations vulnérables et à protéger les chaînes d'approvisionnement alimentaire traditionnelles et transitoires en cas de choc, en aidant les ménages vulnérables, en particulier les femmes⁶⁴.

58. Les migrantes et migrants peuvent jouer un rôle clé dans la transformation des systèmes agroalimentaires. Moyennant un soutien politique adéquat, des envois de fonds, des investissements de la diaspora et un transfert de compétences et de connaissances liées aux moyens de subsistance résilients aux changements climatiques et aux technologies climato-intelligentes, il est possible de donner aux migrants les moyens de contribuer à la promotion d'entreprises agroalimentaires vertes, à l'amélioration de l'accès à des régimes alimentaires sains et à la mise en place de systèmes agroalimentaires durables et résilients⁶⁵.

59. La gouvernance de l'eau intersectorielle, interinstitutionnelle et multipartite est également essentielle. Associée à des approches tenant compte des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, la gestion intégrée des ressources en eau permet de maîtriser les compromis et les conflits et de réduire la demande en eau, tout en prévenant et en gérant les risques. Une meilleure coordination entre la gouvernance de l'eau et la gouvernance du climat à tous les niveaux devrait permettre de répondre aux préoccupations relatives à l'eau douce dans tous les plans et actions d'atténuation des changements climatiques. Dans le cadre de l'atténuation des

⁶⁰ Voir Nathalie Seddon et al., *Nature-based solutions in nationally determined contributions* (Oxford, 2019).

⁶¹ Voir F. Miralles-Wilhelm, *Nature-based solutions in agriculture: Sustainable management and conservation of land, water and biodiversity* (Virginie, 2021).

⁶² R. Brears, ed., *The Palgrave Handbook of Climate Resilient Societies* (2021).

⁶³ Voir www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_860571.pdf.

⁶⁴ Voir FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2021 : rendre les systèmes agroalimentaires plus résistants face aux chocs et aux situations de stress* (Rome, 2021).

⁶⁵ Voir OIT, *ILO global estimates on migrant workers: Results and methodology. Special focus on migrant domestic workers* (Genève, 2015).

changements climatiques, en particulier lors de l'établissement de mécanismes de coordination des contributions déterminées au niveau national, il convient d'associer le secteur de l'alimentation et de l'agriculture à l'élaboration de solutions cohérentes dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires.

60. La gouvernance de l'eau doit être mise en œuvre de manière adéquate dans les contextes locaux afin de garantir l'utilisation durable et inclusive des ressources en eau douce. Cela implique de reconnaître les droits coutumiers d'usage de l'eau des populations locales et autochtones dans le cadre des régimes fonciers traditionnels applicables à l'eau. Cette reconnaissance figure dans le dialogue mondial sur le régime foncier applicable à l'eau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et constitue l'un des engagements contenus dans le Programme d'action sur l'eau de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023.

61. Les approches proactives et les mesures préventives ont prouvé leur efficacité à sauver des vies et à préserver des ressources : il est plus rentable de renforcer la résilience avant que les catastrophes ne frappent que de déployer des efforts pour y répondre⁶⁶. Pour consolider les efforts de prévention des catastrophes, il est essentiel d'établir un lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix à tous les niveaux.

62. Les modèles de transformation qui pourraient être comparativement moins performants d'ici à 2030 pourraient en fait être plus performants à long terme en raison de leur durabilité et de leur résilience intrinsèques. Il faudra du temps pour que se matérialisent les changements structurels nécessaires, tels que l'adaptation des politiques aux changements démographiques, l'accumulation d'un nouveau capital physique et humain, le remodelage des influences géostratégiques pour réduire le risque de conflit, l'atténuation des changements climatiques et la restauration des écosystèmes. Pour permettre des changements systémiques, les interventions visant à renforcer la sécurité alimentaire doivent tenir compte à la fois des priorités à court terme et des objectifs à long terme.

C. Fibres végétales naturelles et développement durable

63. L'industrie des fibres naturelles est l'une des plus anciennes industries du monde. Elle génère des millions d'emplois et relie les producteurs isolés aux marchés mondiaux. Les fibres naturelles constituent un bon substitut aux fibres synthétiques et aux produits à base de plastique. Leur utilisation contribue à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, à la réduction de la perte de biodiversité et au renforcement de la résilience aux chocs des marchés mondiaux.

64. La valeur de la production de fibres naturelles est estimée à 80 milliards de dollars. L'industrie fait vivre quelque 50 millions de ménages⁶⁷. Si l'on tient compte des emplois saisonniers, environ 200 millions de personnes (2,5 % de la population mondiale) travaillent dans les maillons agricoles des chaînes de valorisation des fibres naturelles. Les femmes jouent un rôle clé dans ces chaînes de valorisation, c'est pourquoi des politiques et des programmes tenant compte des questions de genre sont nécessaires pour garantir une répartition égale des bénéfices et des revenus entre les femmes et les hommes. Les innovations telles que les bioplastiques offrent des possibilités d'expansion du marché pour l'industrie des fibres naturelles, de même

⁶⁶ Voir www.fao.org/3/cb7145en/cb7145en.pdf.

⁶⁷ Voir dnfi.org/.

que les technologies et les équipements innovants pourraient stimuler l'industrie et accroître la productivité.

D. Optimiser les liens et les synergies et limiter les compromis pour parvenir à des systèmes agricoles et alimentaires durables

65. Il n'existe aucun parcours idéal qui s'applique à égalité à toutes les régions et à toutes les circonstances de sorte à refléter les conditions et les priorités locales. Par exemple, les mesures de conservation axées sur la protection de grandes surfaces de terres exclusivement pour la nature peuvent avoir le meilleur impact sur la survie des espèces terrestres, alors que des approches aussi ambitieuses qui accordent la priorité à des paysages plus verts dans les environnements agricoles et urbains peuvent conduire à de plus grandes améliorations de certaines contributions de la nature aux populations⁶⁸.

66. La priorisation de certains objectifs par rapport à d'autres conduira à des résultats différents, par exemple si la répartition des revenus et la justice sociale (équité) sont privilégiées par rapport à la croissance économique (efficacité). Compte tenu des multiples liens entre les systèmes, il est possible que les solutions politiques concilient des objectifs à première vue contradictoires. Par exemple, les objectifs économiques et environnementaux peuvent être conciliés grâce à des mesures visant à promouvoir le stockage et le maintien du carbone organique dans les sols, la rétention de l'eau et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui permet de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets tout en fournissant une alimentation suffisante. Les mesures incitant les agriculteurs et agricultrices à adopter des pratiques durables et le soutien à la recherche et au développement de nouvelles technologies pourraient donner des résultats significatifs.

67. L'internalisation des externalités sociales et environnementales de manière à refléter le coût réel de l'alimentation et la mise à disposition des parties prenantes d'informations sur ce coût encouragerait les pratiques agricoles durables et découragerait la demande et le gaspillage alimentaires inutiles, mais ne rendrait pas nécessairement les régimes alimentaires sains plus abordables. Cependant, l'accessibilité financière des régimes alimentaires sains doit également être prise en compte, ce qui suppose des subventions ciblées et un soutien approprié de la part des pouvoirs publics⁶⁹.

68. Pour évaluer les implications et les contreparties potentielles des différentes options, la science, les connaissances et les données relatives aux systèmes agroalimentaires doivent devenir plus transparentes et accessibles à tous les pays. Des données géospatiales, biophysiques et socioéconomiques intégrées, associées à des techniques analytiques avancées et fondées sur des systèmes, peuvent aider à recenser et à évaluer les compromis à faire entre différents objectifs, ainsi qu'à engager des investissements et des mesures plus ciblés⁷⁰. La plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main de la FAO offre un accès gratuit à des millions de couches de données et d'outils pour éclairer les politiques, les innovations et les investissements⁷¹.

⁶⁸ Voir Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *Perspectives mondiales de la diversité biologique 5* (Montréal, 2020).

⁶⁹ FAO, *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Parcours alternatifs d'ici à 2050* (Rome, 2018).

⁷⁰ Voir [A/76/216](#).

⁷¹ Disponible à l'adresse suivante : data.apps.fao.org/.

69. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît la nécessité de construire des sociétés pacifiques, justes et inclusives qui donnent à tous les individus le même accès à la justice et qui reposent sur un état de droit efficace et sur le respect des droits humains, y compris le droit au développement et le droit à une alimentation adéquate⁷². Pour assurer des transitions justes qui ne laissent personne de côté, il faut des institutions plus fortes, dotées de méthodes transparentes et responsables, capables de prendre des décisions participatives fondées sur des données probantes, et soutenues par la coopération internationale et le multilatéralisme.

V. Moyens de mise en œuvre et initiatives de partenariat visant à accélérer les mesures porteuses de changement relatives à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 2 et des objectifs connexes

A. Suivi du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires au service des peuples, de la planète et de la prospérité

70. Hébergé par la FAO avec le soutien du Fonds international de développement agricole, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme alimentaire mondial, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Bureau de l'appui au développement, le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a été créé pour soutenir le suivi du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en 2021 et qui a conduit plus de 100 pays à élaborer des programmes nationaux de transformation des systèmes alimentaires. Le Pôle mobilise le soutien d'un large éventail de parties prenantes afin d'aider les pays à concrétiser leurs démarches nationales en matière de systèmes alimentaires. Le Pôle collabore étroitement avec le Groupe consultatif sur l'engagement et le réseautage des parties prenantes, qui comprend des producteurs, des femmes, des représentants du secteur privé, de membres de la communauté scientifique et technique, des jeunes et des personnes autochtones. Le Pôle est soutenu par un comité consultatif scientifique, qui comprend huit membres du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

71. Le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires s'est tenu à Rome du 24 au 26 juillet 2023. L'événement a réuni plus de 3 300 participantes et participants pour faire le point sur les progrès accomplis et les mesures décisives prises par les pays depuis le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021. Au cours de l'événement, le Secrétaire général a lancé son appel à accélérer l'action pour la transformation des systèmes alimentaires, qui guidera le Sommet sur les objectifs de développement durable, la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet de l'avenir. Dans son appel à l'action, le Secrétaire général a esquissé des objectifs concrets pour les deux prochaines années, notamment l'intégration des stratégies relatives aux systèmes alimentaires dans les politiques nationales ; la mise en place d'une gouvernance des systèmes alimentaires avec une approche intégrant l'ensemble de la société ; l'investissement dans la recherche, les données, l'innovation et les capacités technologiques ; la promotion de l'engagement et de la responsabilité des entreprises en matière de durabilité ; l'inclusion des femmes, des agriculteurs, des jeunes et des peuples autochtones ; et la

⁷² Voir Organisation des Nations Unies, *Rapport mondial sur le développement durable 2023* (New York, 2023).

garantie d'un financement à long terme et à des conditions favorables pour la transformation des systèmes alimentaires.

B. Initiatives mondiales de partenariats, événements et approches intégrées en faveur d'activités porteuses de changement

72. En 2022, le Programme des Nations Unies pour l'environnement s'est associé à la FAO, à l'OMS et à l'Organisation mondiale de la santé animale pour former l'Alliance quadripartite sur l'approche « Une seule santé » afin de relever les défis à l'interface entre les humains, les animaux, les végétaux et l'environnement au moyen d'une approche intégrée⁷³. Cette démarche a débouché sur le Plan d'action conjoint « Une seule santé », qui vise à renforcer la communication, les capacités et la coordination entre les secteurs concernés.

73. Au mois de juin 2023, 61 pays avaient adhéré à l'initiative « Main dans la main » de la FAO, qui vise à libérer le potentiel de l'agriculture pour permettre aux pays de progresser dans leurs objectifs de développement. Le forum annuel de l'investissement organisé dans le cadre de cette initiative offre aux autorités nationales la possibilité de présenter les opportunités d'investissement à une variété d'investisseurs potentiels.

74. La Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) vise à transformer les systèmes de production de fibres et d'aliments, y compris pour animaux, et à éliminer la pauvreté, la faim et la malnutrition par la restauration et la gestion des paysages terrestres et marins. Les programmes phares de l'ONU en matière de restauration mondiale, qui symbolisent des expériences ambitieuses de restauration à l'échelle mondiale, ont été lancés lors de la quinzième session de la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique. Ensemble, ces initiatives visent à restaurer plus de 68 millions d'hectares et à créer près de 15 millions d'emplois.

75. L'examen à mi-parcours de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) a permis de définir les domaines d'action prioritaires suivants pour la période 2021-2025 : i) l'accès à des aliments sains à un coût abordable ; ii) des environnements alimentaires sains, ce qui signifie réglementer la reformulation et la commercialisation d'aliments hautement transformés, à forte densité énergétique et riches en graisses, en sucres ou en sel ; iii) l'interdépendance entre la nutrition et l'environnement et les changements climatiques⁷⁴. Le concept de réseaux d'action dirigés par les pays dans le cadre de la Décennie d'action sur la nutrition a inspiré les coalitions d'action établies dans le sillage du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires⁷⁵, telles que la Coalition pour l'action en faveur d'une alimentation saine pour tous, en particulier les enfants, grâce à des systèmes alimentaires durables⁷⁶, la Coalition pour les repas scolaires⁷⁷ et la Aquatic Blue Food Coalition (Coalition pour les produits alimentaires bleus d'origine aquatique)⁷⁸.

76. En 2022, le Réseau mondial d'action pour une alimentation durable tirée des océans et des eaux continentales au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition,

⁷³ Voir [www.who.int/news/item/29-04-2022-quadripartite-memorandum-of-understanding-\(mou\)-signed-for-a-new-era-of-one-health-collaboration](http://www.who.int/news/item/29-04-2022-quadripartite-memorandum-of-understanding-(mou)-signed-for-a-new-era-of-one-health-collaboration).

⁷⁴ Voir www.fao.org/fsnforum/fr/activities/consultations/decade-nutrition-priority-actions.

⁷⁵ Voir www.un.org/en/food-systems-summit/news/deputy-secretary-generals-closing-press-statement-pre-summit-un-food-systems.

⁷⁶ Voir www.fao.org/webcast/home/en/item/5840/icode/.

⁷⁷ Voir <https://schoolmealscoalition.org/>.

⁷⁸ Voir www.edf.org/media/aquatic-blue-food-coalition-formally-launches-un-ocean-conference.

dirigé par la Norvège, a organisé deux webinaires sur les systèmes alimentaires terrestres, ainsi que sa sixième réunion de Réseau⁷⁹. En 2022, le Réseau régional d'action du continent américain sur les repas scolaires durables, dirigé par le Brésil, a facilité l'organisation de deux webinaires, d'une réunion de Réseau et d'une visite technique de dix pays au Brésil⁸⁰.

77. La Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) vise à recenser les solutions et à les transposer à plus grande échelle, ainsi qu'à améliorer la législation, les politiques et les programmes, afin de libérer le potentiel des exploitations familiales. Des programmes de renforcement des capacités visant à aider les jeunes ruraux à développer leur potentiel en matière d'innovation ont été mis en œuvre dans 34 pays, principalement par des organisations d'exploitations familiales. Vingt États Membres ont élaboré et mis en œuvre des stratégies axées sur la promotion de perspectives économiques et de solutions de marché innovantes fondées sur l'agriculture familiale. Au total, 70 mécanismes de coordination intersectorielle ont été mis en place ou renforcés, avec la participation de plus de 2 600 acteurs, dont 1 853 organisations d'exploitations familiales.

78. La Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, qui sera organisée conjointement par les Gouvernements tadjik et néerlandais, avait suscité en juin 2023 plus de 830 engagements en faveur de l'accélération de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 et encouragé une réponse de l'ensemble de la société à la crise mondiale de l'eau. Plus grand utilisateur d'eau (consommant en moyenne 70 à 90 % des ressources en eau douce d'un pays), le secteur de l'agriculture était fortement représenté à la Conférence. Parmi les engagements pris, quelque 200 contribuent à l'objectif 2 et plus de 140 à l'objectif 1.

79. Historique, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal contient des cibles et des objectifs visant à résoudre les problèmes posés par la perte de diversité biologique dans le cadre d'un développement durable. Lors de sa quinzième session, la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique a également adopté le plan d'action pour l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols. En décembre 2022, la FAO et le Gouvernement chinois ont lancé l'Observatoire mondial de la diversité biologique des sols, qui fournit des prévisions sur l'état de la biodiversité et de la santé des sols⁸¹.

80. Le débat de haut niveau 2022 du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a porté sur l'intersection entre les changements climatiques, la sécurité alimentaire, les migrations et les déplacements⁸². Le dialogue a permis un échange sur la manière dont l'insécurité alimentaire et les changements climatiques affectent les migrations et les déplacements⁸³.

81. À l'occasion de la troisième Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture, qui s'est tenue le 29 septembre 2022, des débats ont été

⁷⁹ Voir <https://nettsteder.regjeringen.no/foodfromtheocean/>.

⁸⁰ Voir redraes.org/en/events.

⁸¹ L'Observatoire mondial de la diversité biologique des sols s'inscrit directement dans plusieurs des cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, notamment les cibles 7, 10, 11, 20 et 21.

⁸² Voir <https://governingbodies.iom.int/system/files/fr/council/113/C-113-9%20-%20Rapport%20du%20Directeur%20g%C3%A9n%C3%A9ral%20%C3%A0%20la%20113e%20session%20du%20Conseil.pdf>.

⁸³ Voir <https://publications.iom.int/books/dialogue-international-sur-la-migration-no-34-crises-mondiales-imbriquees-consequences-de>.

organisés sur les bienfaits climatiques que présente la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires pour les populations et la planète⁸⁴.

82. Élaboré par la FAO, l’OMS, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial, avec la contribution d’autres parties prenantes, le Plan d’action mondial contre l’émaciation des enfants constitue un cadre visant à redoubler d’efforts pour prévenir et combattre l’émaciation des enfants et atteindre les objectifs convenus au niveau international pour éliminer toutes les formes de malnutrition⁸⁵. Sur les 23 pays pionniers, 22 ont élaboré des feuilles de route chiffrées pour atteindre des objectifs nationaux de lutte contre l’émaciation d’ici à 2030⁸⁶.

83. La question des régimes alimentaires sains issus de systèmes agroalimentaires durables a été abordée lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques⁸⁷. L’initiative mondiale sur l’action climatique et la nutrition a été lancée au cours de la session, dans le but de trouver des solutions gagnant-gagnant⁸⁸. Créée en 2022 par la FAO, l’UNICEF et l’OMS, l’initiative de surveillance pour des régimes alimentaires sains encourage un suivi à l’échelle nationale et mondiale de la qualité de l’alimentation, afin d’éclairer les politiques et les programmes dans un large éventail de secteurs⁸⁹.

84. Créé en 2002 et hébergé dans les locaux de la FAO, le Partenariat de la montagne est la seule alliance établie sous les auspices de l’Organisation des Nations Unies qui regroupe, à titre volontaire, des partenaires déterminés à protéger les régions montagneuses et leurs habitants. En mai 2023, il comptait 502 membres, dont 63 gouvernements, 13 entités infranationales, 20 organisations intergouvernementales et 406 structures des grands groupes telles que des organisations de la société civile et du secteur privé et des organisations non gouvernementales.

C. Initiatives régionales de sécurité alimentaire en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires

85. À l’occasion de sa trente-cinquième session ordinaire, la Conférence des chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine a adopté comme thème pour 2022 « Renforcer la résilience en matière de nutrition et de sécurité alimentaire sur le continent africain : renforcer les systèmes agroalimentaires, la santé et les systèmes de protection sociale pour l’accélération du développement du capital humain, social et économique ». Conformément à sa feuille de route, la Conférence de l’Union africaine a mené une série d’activités avec les parties prenantes et les partenaires qui ont contribué aux efforts déployés dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris le renforcement de la gouvernance et des mécanismes de coordination.

86. La Plateforme d’action climatique dans l’agriculture pour l’Amérique latine et des Caraïbes rassemble des représentants de 15 ministères de l’agriculture de la

⁸⁴ Voir www.fao.org/international-day-awareness-food-loss-waste/fr/.

⁸⁵ Voir www.childwasting.org/.

⁸⁶ Voir www.childwasting.org/the-gap-framework.

⁸⁷ Voir <https://www.fao.org/events/detail/fao-at-cop27/fr>.

⁸⁸ Voir www.gainhealth.org/sites/default/files/publications/documents/Initiative-on-climate-action-and-nutrition-I-CAN.pdf.

⁸⁹ Voir www.who.int/groups/who-unicef-technical-expert-advisory-group-on-nutrition-monitoring/healthy-diets-monitoring-initiative.

région⁹⁰ afin d'aider les pays à mettre en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

87. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture a organisé quatre séminaires sur l'agriculture numérique et 40 réunions techniques. En collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la FAO, l'Institut a préparé le rapport biennal sur les perspectives de l'agriculture et du développement rural dans les Amériques et a organisé sept séminaires, auxquels ont participé plus de 4 000 professionnels de la région.

88. Les exemples susmentionnés reflètent la diversité des acteurs et des engagements en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires. Le système des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer pour faciliter la poursuite du dialogue et l'engagement en faveur d'une telle action coordonnée entre les acteurs et les systèmes liés à l'alimentation, à la santé, à l'environnement, à l'économie, à la finance et à la gouvernance.

VI. Conclusions et recommandations

89. **Le fait de nourrir durablement près de 10 milliards de personnes d'ici à 2050 tout en préservant les écosystèmes naturels et leurs ressources et en augmentant la résilience des systèmes agroalimentaires face aux inévitables chocs futurs et aux « inconnues inconnues » constitue un défi sans précédent. Un changement progressif et fragmentaire ne suffira pas. Pour avancer, il faut transformer la manière dont nous produisons, transformons, distribuons, consommons et éliminons les produits alimentaires et agricoles, afin de trouver un équilibre entre le développement économique, la résilience, la sécurité et le bien-être, en harmonie avec la nature.**

90. **Les gouvernements et leurs partenaires de développement souhaitent peut-être :**

a) **Adopter une approche globale à long terme des problèmes structurels liés à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, tels que les chocs politiques et économiques, l'épuisement et la gestion non durable des ressources naturelles et l'exclusion socioéconomique consécutive à des conflits et à des crises prolongées ;**

b) **Prendre rapidement des mesures pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des pauvres en investissant dans l'amélioration de la productivité et de la durabilité de l'environnement de manière à accroître la résilience et à stabiliser les bénéfices à long terme ;**

c) **Augmenter les recettes fiscales en élargissant l'assiette fiscale, notamment en traquant et en éliminant les flux financiers illicites, et rendre le système fiscal plus progressif, afin de soutenir des politiques de développement inclusives et durables, sans mettre en péril la stabilité macroéconomique des pays ;**

d) **Investir dans la recherche afin d'éclairer les stratégies de reconversion des aides à l'agriculture et d'éliminer progressivement les politiques les plus perturbatrices et les plus préjudiciables à la nature, au climat, à la nutrition, à la santé et à l'équité ;**

⁹⁰ Argentine, Bahamas, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, Guatemala, Haïti, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

e) Investir dans la sensibilisation et l'éducation des consommateurs en matière d'alimentation saine, en particulier dans les pays à revenu élevé, et mettre à profit cette sensibilisation et cette éducation ;

f) Améliorer la qualité des emplois dans les systèmes agroalimentaires en augmentant la stabilité des revenus, en renforçant l'égalité des chances et en améliorant les conditions de travail, en particulier des femmes, des jeunes et des migrants, et investir dans la collecte de données sur l'emploi et les conditions de travail dans les systèmes agroalimentaires ;

g) Renforcer l'action collective des petites exploitations agricoles et des exploitations familiales pour qu'elles réalisent des économies d'échelle, acquièrent un pouvoir de marché comparable à celui de leurs partenaires commerciaux, accèdent à des services de conseil rural pluralistes et axés sur le marché et fassent davantage entendre leur voix dans les processus de prise de décision ;

h) Mettre en place des services financiers axés sur les femmes rurales et leurs activités économiques et faciliter l'accès des petites exploitations agricoles aux marchés en s'attaquant aux difficultés de déplacement et aux restrictions de transport et aux perturbations du marché, aux difficultés d'accès à l'économie numérique et aux dommages causés par les perturbations soudaines du marché, et en adoptant des mesures visant à protéger et à soutenir la participation des femmes au marché du travail afin de réduire les inégalités de genre ;

i) Souligner le rôle de la biodiversité, notamment des pollinisateurs, des organismes de lutte contre les ravageurs et les maladies, de la biodiversité des sols et de la diversité génétique, et agir pour protéger et restaurer les écosystèmes et la diversité des paysages pour une agriculture productive et résiliente qui utilise efficacement la terre, l'eau et les autres ressources ;

j) Réviser les politiques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition pour y intégrer la justice, une approche fondée sur les droits humains et la durabilité, dans l'intérêt de la mise en place de systèmes agroalimentaires diversifiés, équitables et résilients aux changements climatiques ;

k) Rendre le secteur des fibres naturelles plus durable en stimulant les investissements dans chaque segment de la chaîne de valeur afin de réduire les coûts de production par unité, concilier les gains de productivité avec les objectifs de durabilité à long terme, et améliorer les caractéristiques et la qualité des fibres afin de concurrencer les fibres synthétiques (ex. : projet +Cotton de la FAO) ;

l) Renforcer l'interface science-politique-société, améliorer la transparence public-privé, le partage d'informations et la collaboration intersectorielle, et réunir la science et la technologie modernes et les connaissances autochtones, locales et communautaires pour trouver des solutions qui permettent de faire des compromis et de trouver un équilibre entre les dimensions économiques, environnementales et sociales de la transformation des systèmes agroalimentaires ;

m) Accroître la mobilisation des parties prenantes pour assurer la cohérence horizontale et verticale des politiques, notamment en créant des mécanismes de gouvernance innovants permettant aux petits producteurs, aux femmes, aux jeunes, aux populations autochtones et aux autres groupes vulnérables, y compris les migrants et les personnes déplacées, de prendre part, sur un pied d'égalité, aux décisions qui les concernent ;